



La vie à Cadalen



N° 15 - Juillet 2011 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Édito	p. 1	Ralentissons	P4	Tarn et Dadou	p. 6
Actualités :		Conseil Municipal	p. 4	OPAH	
Artisans, Services	p. 2	Schéma de coordination intercommunale		Zoom sur la coiffure	p. 7
Travaux réalisés	p. 3	Plan local d'urbanisme	p.5	Brèves	p. 8
		Budget 2011			

Édito



Comme vous le savez, un des objectifs de l'équipe municipale durant ce mandat est de maintenir les services de proximité à Cadalen. Depuis 2008, nous gardons une position ferme vis-à-vis de la poste quant au maintien du bureau de Cadalen. Nous avons proposé un local au médecin dans l'attente de la réalisation du futur cabinet médical qui regroupera infirmières et médecin. Un jeune couple d'artisans boulanger va s'installer à l'automne. Le nombre de commerces et de services, épicerie, pharmacie, cabinets de kinés, d'infirmières, coiffeuses, café montre que Cadalen est un village dynamique malgré la proximité de Gaillac, Graulhet ou encore Albi, villes qui sont le lieu de travail de nombreux Cadalénois. Si, pour moi, il est évident que dans une commune rurale, la municipalité doit se montrer solidaire des commerçants et artisans, je pense que le maintien des services est l'affaire de tous. A l'heure où une bactérie au nom barbare nous questionne sur la provenance de ce que nous mettons dans nos assiettes, je vous engage à consommer local. Nous vivons sur un territoire rural qui nous offre un réseau important de vente directe de viandes, fruits et légumes, vins, à la fois écologique, convivial et qui participe au maintien des petits producteurs. Dans le domaine des petites entreprises artisanales ou de services, la richesse de l'offre est la même. La vie économique de notre territoire est liée aussi à la façon dont nous,

les habitants, faisons vivre ce tissu économique local. Bien sûr, notre façon de vivre a changé. Le développement des moyens de transport, l'évolution des nouvelles technologies ont modifié en profondeur nos comportements, notre rythme de vie, nos modes de consommation. On peut maintenant acheter presque tout en grandes surfaces ou, plus facile encore, par internet. Le monde semble être devenu un village. On peut communiquer avec des personnes à l'autre bout de la terre. Mais pour autant, peut-on remplacer une poignée de mains ou quelques mots échangés « en direct » à l'épicerie du coin ?

Le monde rural relève plusieurs défis pour s'adapter à cette évolution. Il doit rester synonyme d'une certaine qualité de vie : privilégier le lien et la mixité sociale, répondre à un besoin d'échanges et de relations, proposer une alternative à l'accélération de nos rythmes de vie. Il doit aussi proposer tous les services de proximité qui répondent aux besoins de ses habitants, et rester économiquement viable.

Pour réussir à trouver cet équilibre, chacun de nous, de sa place, a son rôle à jouer.

Je vous souhaite un bon été, à cultiver votre jardin et à cueillir tomates, courgettes, haricots verts et autres fruits et légumes qui régaleront votre famille et vos amis.

Monique CORBIERE-FAUVEL, Maire de Cadalen

Actualités

BOULANGERIE



Un jeune couple de Rivières, Laetitia Larelle et Grégory Durand, a pour projet de s'installer comme boulanger au coeur du village, à proximité de l'épicerie, dans une maison rachetée il y a peu par la famille Amalric. Rappelons que Jacques Amalric est président de l'association des Artisans et Commerçants de Cadalen.

Depuis dix ans, Grégory fait du pain. Après avoir obtenu un C.A.P

et un B.P en boulangerie, il a travaillé comme ouvrier boulanger sur l'Albigeois. Il veut faire partager son savoir faire artisanal aux Cadalénois en proposant des produits de qualité : le pain « lou cantel », la baguette de tradition française, les baguettes rustiques et à l'ancienne, la gamme des pains spéciaux... sans oublier les incontournables (baguettes, flûtes, tordus, fendus...). Bien sûr, Grégory n'oubliera pas les viennoiseries pour nos petits déjeuners et égayera nos fins de repas de pâtisseries.

Derrière le comptoir, Laetitia vous accueillera avec son grand sourire. Elle est, elle aussi, passionnée par le commerce, et la boulangerie en particulier, domaine où elle a de l'expérience.

Ils souhaitent ouvrir leur commerce au début de l'automne. Les travaux d'aménagement vont bon train et cet objectif devrait être tenu.

Ils sont sympathiques, dynamiques et plein d'enthousiasme. Nous leur souhaitons la bienvenue à Cadalen. Ils nous ont confié un petit secret : ils se marient au mois d'août. Tous nos voeux de bonheur et de réussite!

GRENIER COOPÉRATIF ALBIGEOIS



Le Grenier Coopératif Albigeois est une coopérative agricole regroupant 375 exploitations céréalières, dont 105 situées sur le territoire de l'Albigeois. Le site principal se situe à St Juéry, où est implantée une usine de fabrication d'aliments pour bétail. Un centre de collecte de céréales est installé à Cadalen depuis 2000

sur une parcelle de terrain située dans la plaine de « La Bouffie », route de Réalmont. Ce site va être agrandi. Le projet comprend notamment la construction de six cellules de stockage et d'une tour de nettoyage. Le tout sera recouvert de bardage aux couleurs du bâtiment existant. Le principal objectif de cette coopérative est de permettre la production et le stockage des matières premières au niveau local, de façon à assurer une plus grande autonomie aux agriculteurs du territoire, cela à un coût maîtrisé. C'est le cas par exemple avec la graine de lin, dont la valeur nutritive pour l'alimentation animale est reconnue et qui à l'heure actuelle est surtout produite en Bretagne et à l'étranger. Ce printemps, on a pu voir des champs entiers bleuir à la floraison de cette plante gracile.

CABINET MÉDICAL

Les plans de transformation du bâtiment de l'ancien Crédit Agricole en centre médical ont été établis en concertation avec M^{me} RIEU, médecin et M^{mes} BERTAND, LALA, VIGUIER, infirmières. Fin juin, la municipalité, après avoir lancé un marché de travaux, a sélectionné les entreprises qui réaliseront le chantier. Les travaux débiteront à l'automne et les locaux devraient être disponibles en fin d'année. Ainsi nos professionnels de santé pourront nous soulager au mieux des rhumes hivernaux...



Actualités

VOIRIE

Chaque année la commune mobilise environ 80 000 € pour l'entretien de la voirie, le département fournit une aide qui s'élève à 20 000 €.

Force est de constater qu'à budget constant, la longueur de voirie rénovée, a été divisée par deux en trois ans, elle ne représente plus que 3 km cette année. Cette diminution est essentiellement imputable à la hausse des produits pétroliers...

Programme réalisé en 2011 : Chemins de Bergougne, des Bellières, de Belays, de la Crouzille, de Piol, de Bois grand, de Fontrouge et de la Barthe.



SALLE DE SPORTS



Les travaux de la salle des sports débutés fin septembre ont duré plus longtemps que prévu... En effet, des complications techniques ont allongé cette intervention.

Après plusieurs essais, l'entreprise a trouvé une solution satisfaisante qui permet d'utiliser la salle dans de bonnes conditions depuis fin mars.

L'entreprise et la municipalité ont toujours travaillé en bonne entente, pour répondre au mieux aux problèmes, en respectant le budget de départ alloué à ces travaux.

PROJET « GROUPE SCOLAIRE »

Bilan d'étape :

- Le permis de construire du projet a été déposé fin mars à l'issue des travaux d'échange avec l'équipe pédagogique, la directrice du ALAE/ALSH (ex CLAE), le personnel communal, l'association des parents d'élèves et les représentants du conseil d'école. Nous sommes dans l'attente des réponses des différents corps d'état en particulier l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).
- Nous venons de recevoir la notification de la DETR (Dotation d'Etat pour les Territoires Ruraux) qui subventionne la 1^{re} tranche de notre projet à hauteur de 30%.
- Nous continuons de travailler avec notre maître d'œuvre le « Cabinet d'Architecte Max Faramond » et toutes les personnes concernées pour affiner les plans intérieurs afin de pouvoir lancer les appels d'offres des différents lots (maçonnerie, menuiserie, électricité,...).

Travaux à l'école :

Durant le dernier week-end de novembre, une mauvaise combustion de la chaudière a provoqué des dépôts de suie dans les locaux de notre école. La cause de cet incident reste indéterminée car l'entretien de la chaudière venait d'être réalisé (conditions météorologiques ?, eau dans le combustible ? ,...).

L'entreprise Manresa a réalisé des travaux de réfection et de nettoyage nécessaires au cours des vacances de Pâques. Ces travaux ont été pris en charge par notre assurance.



Ralentissons...

Pour sécuriser le secteur de la place de l'Oulmet et les abords de la maison de retraite, tout le monde a remarqué la mise en place d'un ralentisseur et d'un îlot directionnel. Cependant ces équipements ne remplaceront jamais la vigilance et le civisme de chacun dans cette zone limitée à 30 km/h.

L'installation de barrières autour du parking et l'implantation d'un massif végétal mettront un point final à l'aménagement de cette partie du village.



Réorganisation au sein du Conseil Municipal



Stéphanie AVERSENG



Christian DAVALAN

Jusqu'à présent 3^e adjointe, M^{me} Stéphanie AVERSENG a démissionné de sa fonction pour des raisons strictement professionnelles.

Son emploi du temps et ses contraintes salariales l'ont amenée à se retirer de son poste. Pour autant M^{me} AVERSENG conserve sa place de conseillère municipale.

En date du 11 avril 2011, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. M. Christian DAVALAN, seul candidat au poste a été élu.

Le nouveau bureau municipal se compose de la façon suivante :

- 1^{er} Adjoint : Gilles JAUROU
- 2^e Adjoint : Jacques SOULIE
- 3^e Adjoint : Bruno BOZZO
- 4^e Adjoint : Christian DAVALAN

L'ensemble de ses collègues élus remercie Stéphanie pour son investissement dans cette fonction durant la 1^{re} partie du mandat.

Schéma de coopération intercommunale

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les préfets sont chargés d'élaborer avant le 31 décembre 2011 un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), cadre de référence pour l'évolution de la carte intercommunale dans le département.

Le 28 avril dernier s'est déroulée la première réunion de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale présidée par M^{me} Marcelle Pierrot, préfète du Tarn. Elle a présenté son projet de Schéma Départementale de Coopération Intercommunale qui vise :

- Le rattachement des « communes isolées » (sept actuellement dans le Tarn) à une Communauté de Communes ;
- la suppression des enclaves et discontinuités territoriales ;
- le regroupement des EPCI à fiscalité propre qui devront comprendre au moins 5.000 habitants et être pertinents au regard des bassins de vie ;
- la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes, notamment la dissolution des SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique).

Ce projet suscite un vif débat au sein des collectivités territoriales.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Changement d'affectation : Le nouveau document d'urbanisme (PLU), entre dans sa phase ultime d'élaboration. Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur les changements d'affectation. Il s'agit de la possibilité, sous conditions, de classer en bâtiment d'habitation d'anciennes dépendances agricoles. Les critères retenus pour que ce changement d'affectation puisse s'opérer relèvent essentiellement de « l'intérêt architectural de l'immeuble ». Les demandes doivent obligatoirement être déposées en mairie durant la procédure d'établissement du PLU en cours. Chaque cas sera étudié par le cabinet d'étude CITADIA. Attention, lorsque le nouveau PLU sera finalisé, il sera trop tard.

Pour de plus amples renseignements, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la mairie.

Le 12 juillet à 21 heures l'ensemble de la population est invité à une réunion publique qui se tiendra dans la salle des fêtes de Cadalen.

A cette occasion la municipalité et le cabinet CITADIA, en charge de l'étude du PLU, présenteront le règlement du futur document d'urbanisme et les contours des zones constructibles.

Budget 2011

Une fiscalité raisonnable pour anticiper investissements et réformes de l'Etat.

Les réformes des institutions et de la fiscalité vont réduire les marges de manœuvre des collectivités. Les conséquences de ces changements importants, vont – du point de vue des experts – impacter réellement les financements et autres subventions versés aux communes.

Lors du vote du budget 2011 et au regard des investissements prévus, le conseil municipal a voté une augmentation des taux communaux de 2%. Sans pour autant pénaliser de trop les ménages, il est apparu nécessaire et responsable d'anticiper les charges à venir.

Pour rappel, les travaux de construction-réhabilitation du groupe scolaire vont représenter, à eux seuls, une opération d'environ 1 300 000 € HT.

TABLEAU DES 3 TAUX

Taxes	Taux 2011	Moyenne Départementale 2010
Taxes d'habitation	11,31 %	21,50 %
Foncier bâti	19,24 %	24,72 %
Foncier non bâti	57,06 %	79,02 %

LES PROJETS PROGRAMMÉS DANS LE BUDGET 2011

Pour information, vous trouverez en suivant une liste qui reprend quelques unes des opérations les plus significatives inscrites au budget investissement 2011 :

- Groupe scolaire 1 300 000 € (Travaux d'extension-réhabilitation)
- Travaux SIVOM (Entretien voirie) 60 000 €
- Acquisition terrains 6 000 €
- Ralentisseurs (Place de l'oulmet + rte de Gaillac) 18 500 €
- Aménagement cabinet médical 70 000 €
- Informatique (Services administratifs) 9 000 €
- Pelle mécanique 30 000 €



Tarn et Dadou : Fouilles Archéologiques à la Vieille Eglise

Dans le cadre du projet de la future médiathèque intercommunale, des fouilles archéologiques préventives ont été réalisées dans l'ancienne église Notre-Dame de Cadalen.

Cet édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1927 pour son portail roman, décoré de colonnes aux chapiteaux sculptés de scènes historiées. En 1951, l'effondrement du clocher de l'église a entraîné dans sa chute les voûtes et une partie du mur méridional de la nef.

La communauté de communes Tarn et Dadou et la municipalité de Cadalen, conscientes de l'intérêt patrimonial de l'édifice, ont envisagé l'implantation de la médiathèque intercommunale sur ce site pour en assurer la sauvegarde.

De la mi-février à la mi-mars, le service régional de l'archéologie a poursuivi des fouilles préventives et effectué sondages et études du bâti.

Deux archéologues de la société Hadès de Balma, Mélanie Chaillou responsable de



l'opération et Sophie Lescure sont intervenues sur le site. Elles ont réalisé : piquages dans le porche pour rechercher les enduits anciens, sondages archéologiques dans l'église pour repérer les sols existants et, à l'extérieur, côté rue, pour identifier le niveau de fondation de l'église. Les interventions devaient aussi permettre de déceler la présence éventuelle de sépultures et d'en évaluer, le cas échéant, la densité.

A l'issue de ces études, un rapport sera remis à l'Etat et au président de la communauté de communes Tarn et Dadou, Pascal Néel.

OPAH

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) va être lancée à l'initiative de la Communauté de Communes Tarn et Dadou d'ici la fin de l'année. Cadalen fait partie des communes concernées par cette action.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se caractérise par la mise en place d'un dispositif d'incitation ouvert aux propriétaires privés, visant à réhabiliter leur logement. Des aides financières peuvent être accordées sous conditions de ressources par l'ANAH, Tarn & Dadou, le Conseil Régional et l'Etat pour la thématique énergie. Un animateur ira à la rencontre des propriétaires pour les accompagner dans ce dispositif (visite technique du logement, montage de plan de financement et dossier de demande de subvention, accompagnement social si nécessaire).

Nous vous donnerons de plus amples informations dans le bulletin de janvier prochain.

Zoom : Salons de coiffure

Situé sur la place de Cadalen, le salon Annie Coiffure vous accueille les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, et les mercredis de 8h30 à 12h.



Bonjour Annie, depuis quand êtes-vous installée à Cadalen ?

Cela va faire bientôt 35 ans. Je me suis d'abord établie en face du château, route de Gaillac. J'y suis restée 5 ans, et depuis 1981 je suis installée place Pierre Barthe.

Sans être désagréable, vous êtes le commerce le plus ancien du village. Comment avez-vous vécu ces années ?

Cela fait longtemps que l'on a l'impression que tout part à Cadalen même si la tendance à l'air de s'inverser. Il y a 30 ans le village comptait deux boulangers, une mercerie, une graineterie, une droguerie, un ébéniste, une station service, un forgeron, le crédit agricole et la poste qui était

Installée depuis 1997 au pied de l'église de Cadalen, Virginie vous accueille avec son employée Sylvie, du mardi au samedi de 8h30 à 16h30.

Virginie, pourquoi avoir choisi Cadalen pour vous installer ?

Je vivais à Graulhet mais ma mère est originaire de Cadalen. Je venais souvent ici chez ma grand-mère, et petite, je fréquentais souvent les commerces ou le médecin à Cadalen.

Quand j'ai voulu m'établir, je cherchais un petit village. J'ai trouvé cette ancienne graineterie inoccupée depuis 15 ans.

Comment se sont passés vos débuts à Cadalen ?

Très bien, mieux que les études de marché l'avaient envisagées. Je me suis rapidement fait une clientèle qui me reste fidèle.

On a beaucoup parlé de crise et on en parle encore. Comment avez-vous ressenti ce climat d'austérité ?

Dès octobre 2008, comme les médias nous martelaient les oreilles avec la crise, mes clients ont espacé leur rendez-vous. Pendant 10 mois, mon chiffre d'affaires s'en est ressenti.

encore ouverte toute la journée, et je dois en oublier... Aujourd'hui, nous ne sommes que 4 commerçants dans le village. Pour le centre bourg ça manque de vie.

Pourtant il y a toujours deux coiffeuses. N'est-ce pas difficile ?

Il y a toujours eu au moins deux salons à Cadalen. Il y a du travail pour deux et avec Virginie on s'est toujours très bien entendu. Il n'y a pas de concurrence entre nous. Chacune a sa clientèle et tout se passe bien.

Comment voyez-vous l'avenir pour les commerces du village ?

Avec l'ouverture annoncée du boulanger, la situation devrait s'améliorer. C'est bien pour les personnes âgées du village qui sont moins mobiles de trouver ce dont ils ont besoin près de chez eux. Je souhaite vraiment que le village se redynamise.

Et pour vous, c'est quoi l'avenir ?

Moi, j'ai encore au moins cinq ans d'activité. Ensuite, je pense passer ma retraite ici à condition bien sûr que Cadalen ait encore ses commerces. Je ne pense pas vendre mon affaire. Je m'installerai certainement dans le salon de coiffure pour éviter les étages de ma maison actuelle.

Aujourd'hui, en ce qui me concerne, c'est de l'histoire ancienne.

Comment vous sentez-vous au sein du village ?

Je ne regrette pas mon choix. Cadalen est un village sympathique où il fait bon vivre. Tout le monde se connaît, mes enfants y sont à l'école. Je suis consciente d'avoir une bonne qualité de vie et je n'ai vraiment pas envie d'en changer.

Avez-vous des projets pour votre salon ?

Oui, courant Juillet, je change une partie de mon mobilier. Le nouveau sera plus tendance avec des couleurs plus agréables, mais je ne vous en dis pas plus : c'est une surprise.

Virginie, pour terminer, avez-vous un souhait à formuler ?

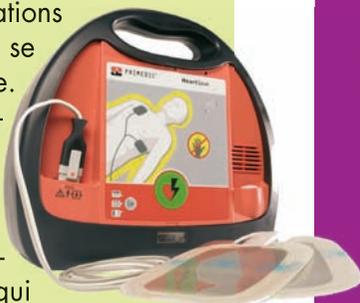
Oui, je souhaite finir ma carrière à Cadalen et que cette maudite crise soit vraiment derrière nous, pas seulement pour moi mais aussi pour les habitants et habitantes de Cadalen et pour tout le monde en général.



Brèves

Formation à l'utilisation du défibrillateur

Nous vous rappelons que depuis Juin 2010 un défibrillateur est mis à disposition des associations dans les locaux de la maison de retraite. L'utilisation de cet appareil, gracieusement offert par Groupama et la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, nécessite une certaine maîtrise technique de fonctionnement. Toutes les personnes désireuses de suivre les formations proposées sont invitées à se faire connaître en mairie. Les responsables d'associations ou autres particuliers sont vivement encouragés à s'informer sur les modalités techniques d'un appareil qui peut à l'occasion sauver des vies.



Passage à la TNT (Télévision Numérique Terrestre)

Notre département passera à la télévision tout numérique **le 8 novembre 2011**.

Ainsi, les téléspectateurs qui regardent la télévision par une antenne râteau ou intérieure, auront dû, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision avant le 8 novembre 2011.

Mise en garde : attention à tout démarcheur malveillant qui vous obligerait à réaliser des investissements inutiles (changer le poste de télévision,...).

Pour toute information :

- un centre d'appels : **09 70 818 818**

- un site Internet :

www.tousaunumerique.fr

Atelier Théâtre

Un atelier d'improvisation théâtrale animé par Sophie Thiéry, nouvellement installée à Cadalen, aura lieu à partir du 28 septembre à la salle des fêtes.

Pour plus d'infos : 06.74.70.03.09
ou sophiethiery@hotmail.fr.

Dernière minute

Une campagne de diagnostic des assainissements non collectifs sera réalisée par la Communauté de Communes Tarn et Dadou au cours du dernier trimestre 2011. Une réunion publique aura lieu au préalable. Vous serez informés par voie de presse et affichages.



Secrétariat Mairie

Du 11 juillet au 31 Août, le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin.

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr



Bureau de Poste

A compter du mardi 5 septembre, la poste change ses horaires d'ouverture : le bureau sera ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION :

Commission Communication : Cécile ANGEBAUD, Stéphanie AVERSENG, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Christian CAUQUIL, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Josy DESPLOS, Gilles JAUROU
Comité Consultatif Communication : Marie-Hélène BOSC, Anny DUBREZ, Jean-Marc FRÉAL, Christiane LISANT, Claire MAGRE, Nicole MOTTES, Brigitte ROQUES et Alain VIGUIER.

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France